

Les épreuves du concours



LES ÉPREUVES ÉCRITES

- Dissertation sur un sujet d'ordre général
- Résolution d'un cas pratique
- QCM ou à réponses courtes sur les connaissances générales
- Deux compositions portant sur le :
 - droit administratif général et/ou les libertés publiques et/ou le droit de l'Union européenne ;
 - droit pénal général et/ou la procédure pénale.

Toutes ces épreuves ont pour objectif d'évaluer vos connaissances, votre capacité à relever des éléments importants dans les documents proposés, votre capacité à vous projeter dans vos futures fonctions en dégagant des propositions et des solutions argumentées.



LES ÉPREUVES SPORTIVES

- Parcours d'habileté motrice (PHM)
- Test d'endurance cardio-respiratoire (TECR)



LES ÉPREUVES ORALES

- **Tests psychotechniques** *(écrits)*
Évaluer votre profil psychologique et votre capacité à travailler en groupe.
- **Mise en situation individuelle**
Évaluer vos compétences managériales et sociales, votre discernement et votre sens des valeurs.
- **Mise en situation collective**
Évaluer votre capacité à répondre à une problématique avec toute une équipe.
- **Entretien avec le jury**
Évaluer vos qualités de réflexion et vos connaissances, ainsi que votre aptitude et votre motivation à exercer l'emploi postulé.
- **Épreuve orale de langue**
Converser en langue étrangère : allemand, anglais, espagnol ou italien.

Ce document d'information ne revêt pas un caractère réglementaire.

©DCRFPN 07/2019 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Retrouvez aussi...

Les concours de la Police Technique et Scientifique

- Ingénieur PTS
- Technicien principal PTS
- Technicien PTS
- Agent spécialisé PTS

Rejoignez la Police nationale !

CONTACTS



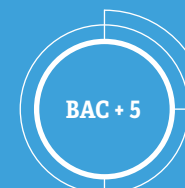
devenirpolicier.fr

0800 22 0800

Service & appel gratuits



Concours et sélections de la Police nationale



Commissaire de police

Découvrez le **métier** ➔



Officier de police



Gardien de la paix



Adjoint de sécurité
Cadet de la République





Missions

Diriger un service

Assurer la **direction** d'un service, son **organisation** et la **gestion** des ressources (financières, humaines et matérielles).

Déterminer les actions à mener pour **atteindre les objectifs** définis par le ministre.

Coopérer avec les autorités locales (communales et départementales) en matière de sécurité.

Représenter l'institution auprès des instances officielles.

Exercer les attributions de **magistrat** (notamment officier du ministère public).

Exercer la fonction d'**officier de police judiciaire**.



Formation

Après la réussite du concours

Formation initiale obligatoire de 22 mois, alternant périodes à l'École nationale supérieure de la police (ENSP) et stages de terrain.

Tout au long de la carrière du policier

Formation continue permettant d'accéder à des fonctions supérieures.

Carrière



Accéder à plus de responsabilités tout au long de votre carrière



Accès aux emplois à hautes fonctions de la police (contrôleur et inspecteur généraux).

Conditions d'accès



- Moins de 35 ans
- BAC + 5
- Nationalité française
- En règle avec la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Bonne condition physique
- Casier judiciaire vierge



Les limites d'âge et les conditions de diplôme peuvent faire l'objet de dérogations.

+ d'infos sur devenirpolicier.fr

Les étapes du recrutement

- 1 S'inscrire sur devenirpolicier.fr
- 2 Réussir les épreuves du concours
- 3 Intégrer l'École nationale supérieure de la police
Suivre la formation initiale rémunérée de 22 mois.
- 4 Rejoindre votre service d'affectation
Votre 1^{er} poste est déterminé, en sortie d'école, en fonction de votre rang de classement et des postes proposés.



Rémunération

net/mois en Île-de-France en 2019

1 534 €



Dès l'entrée en formation !
(hébergement gratuit)

3 162 €



Début
de carrière

7 821 €



Fin
de carrière



Pensez-y !

Préparez-vous au concours de commissaire !
Optez pour les classes préparatoires intégrées (CPI).

AVANTAGES

- Soutien pédagogique renforcé
- Appui financier
- Compétence d'un tuteur

20 places par an

⇒ 71 % des élèves sont entrés dans la fonction publique*
*depuis le début du dispositif